

Ce document ne constitue pas un engagement contractuel. Les montants et taux indiqués ci-dessus, sont valables 30 jours à compter de la date du devis et dans la limite des conditions de calcul de la cotisation d'assurance formulée dans l'article 3 2ème alinéa de la notice d'information. Pour toute question sur le devis, nous vous invitons à nous contacter au

INFORMATIONS PERSONNELLES

	Assuré 1	Assuré 2
Civilité	Monsieur	-
Nom	MERCURY	-
Prénom	LUC	-
Numéro de téléphone	06.31.90.66.79	-
Email	luc.mercury@memo-pharma.fr	-
Date de naissance	17/09/1971	-
Fumeur	non fumeur	-
Déplacements professionnels	NON	-
Activité manuelle / Outils dangereux	NON	-

CARACTERISTIQUES DES PRETS ET DE L'ASSURANCE

	Prêt 1	Prêt 2	Prêt 3	Prêt 4
Type de prêt immobilier	AMORTISSABLE	-	-	-
Capital emprunté	60 000,00 €	-	-	-
Taux	0,90%	-	-	-
Durée totale du prêt	144 mois	-	-	-
Dont différé de	-	-	-	-
Périodicité de remboursement	Mensuel	-	-	-

Date d'effet de l'assurance (1) : 15/01/2017

Assuré 1	Prêt 1	Prêt 2	Prêt 3	Prêt 4
Quotité assurée	100 %	-	-	-
Garanties choisies (2)	OPTION 1	-	-	-
Franchise ITT choisie				
Garantie Protection Chômage	(-)	(-)	(-)	(-)
Suppression des exclusions liées aux dépressions nerveuses / affections dorsolombaires	NON	-	-	-

Assuré 2	Prêt 1	Prêt 2	Prêt 3	Prêt 4
Quotité assurée				
Garanties choisies (2)	-	-	-	-
Franchise ITT choisie				
Garantie Protection Chômage	(-)	(-)	(-)	(-)
Suppression des exclusions liées aux dépressions nerveuses / affections dorsolombaires	-	-	-	-

(1) Date d'effet de l'assurance : date d'édition de l'offre de prêt ou date de déblocage des fonds. En cas de vente à distance, les garanties prennent effet au plus tôt à l'expiration du délai de renonciation de 30 jours calendaires qui court à compter de la date d'effet de l'adhésion formalisée par l'envoi du Certificat d'Adhésion. (2) Option 1 : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), Option 2 : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) / Incapacité Temporaire de Travail (ITT) / Invalidité Permanente Totale (IPT), Option facultative : Invalidité Permanente Partielle (IPP)

Les contrats N° 695003 et N° 75201507 sont assurés et gérés par le Groupe MNCAP (MNCAP et MNCAP-AC) - La MNCAP et la MNCAP-AC sont des Mutuelles régies par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité - Enregistrées respectivement au Répertoire SIRENE sous le n° 391 398 351 et 442 839 452 - Contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Siège social : 5 rue Dosne 75116 Paris - Service gestion des réclamations : 5 rue Dosne 75116 PARIS - Affiliées à l'UMG Cap Mutualité. Les contrats sont distribués par AS DU GRAND LYON - Société à responsabilité limitée unipersonnelle - Courtier en assurance - Enregistré à l'ORIAS sous le n° 07003448 - Enregistrée au Répertoire SIRENE sous le n° 437 767 916 - Siège social : 89 Avenue des Bruyères 69150 DECINES CHARPIEU

COÛT TOTAL DE L'ASSURANCE

Le calcul des cotisations est fait sur la base du capital initial

Les montants et taux indiqués ci-dessous sont établis sous réserve des résultats de vos formalités d'adhésion et hors cas de surprime liée à votre activité professionnelle ou à la pratique de sports ou loisirs spécifiques qui nécessitent une étude par l'assureur. Ils ne tiennent pas compte d'une éventuelle demande de suppression / aménagement des exclusions, telle que prévue dans la notice d'information.

	Assuré 1					Assuré 2				
	Prêt 1	Prêt 2	Prêt 3	Prêt 4	Total	Prêt 1	Prêt 2	Prêt 3	Prêt 4	Total
Montant total des cotisations*	574,64 €	-	-	-	574,64 €	-	-	-	-	-
Cotisation moyenne (mensuelle)	3,99 €	-	-	-	3,99 €	-	-	-	-	-
Taux de cotisation annuel moyen	0,08%	-	-	-	0,08%	-	-	-	-	-
TAEA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

*Hors droits d'entrée de 30 € par assuré dont 2 € de frais d'adhésion à la Mutuelle

Loi "Informatique et Libertés" : Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et, le cas échéant, de suppression de toute information vous concernant figurant dans nos fichiers, en vous adressant à : MNCAP 5 rue Dosne - 75116 Paris. Les demandes portant sur des données de Santé doivent être établies à l'attention du Médecin Conseil.